

TG.

A. St. Genef. 24M e m o r a n d u m .

M. Lachenal vient voir M. le Ministre Bonna pour lui exprimer ses regrets au sujet de la déclaration contenue dans la réponse qu'il a faite au Conseil d'Etat de Genève ("Le Conseil d'Etat déplore dans un sentiment intense de commisération l'anéantissement par l'application de la force brutale des libertés chèrement acquises d'un Etat souverain". Il relève à ce propos que ces paroles lui avaient été imposées.

M. Feldscher a eu l'occasion de porter ce qui précède à la connaissance du Chargé d'Affaires d'Allemagne, qui a reçu cette communication avec satisfaction. Il a ajouté qu'à la suite de son rapport à Berlin l'affaire semblait avoir perdu de l'importance qu'elle aurait pu assumer.

Berne, le 22 mars 1939.

